

Publié le 12 juin 2020

Contact établi au plus haut niveau de la Direction de l'eau et de la biodiversité !

Le 10 juin dernier, Thierry Durnerin, directeur général de la Fédération des Epl, a échangé avec le numéro un de la Direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la transition écologique et solidaire, Olivier Thibault. L'occasion de faire le point sur la pertinence de la gamme Epl dans le domaine de l'environnement, l'impact du Covid-19 sur la gestion des services d'eau et d'assainissement et la mobilisation du ministère et des Agences de l'eau pour accélérer la reprise des travaux.



Olivier Thibault est arrivé récemment, en novembre 2019, à la Direction de l'eau et de la biodiversité. Cette direction assure des missions importantes notamment la rédaction des textes de loi et la tutelle sur les grands établissements public tels que les Agences de l'eau et l'Office français de la biodiversité.

Ce rendez-vous avait pour but de **présenter la gamme Epl et le rôle fort de ces entreprises dans la gestion du grand et du petit cycle de l'eau** (acheminement d'eau brute, protection de la ressource, production et distribution d'eau potable, assainissement). La **biodiversité** est, quant à elle, un domaine d'avenir, où la réponse Epl est encore peu présente, mais a toute sa place à l'image de la très récente Spl Edden à la Réunion en charge du reboisement de l'île et de la gestion de 12 espaces naturels sensibles.

Gestion de la crise sanitaire et coup de pouce de l'Etat pour la reprise des chantiers

Les deux responsables ont ensuite échangé sur la gestion de la crise sanitaire par les services d'eau et d'assainissement et les conditions de soutien à la reprise que le ministère de la transition

écologique met en œuvre avec l'appui des Agences de l'eau.

Si la **continuité de service a été assurée par les Epl durant le confinement**, les gros travaux ont été quasiment tous mis à l'arrêt (renouvellement de canalisations, grosses opérations de maintenance, travaux de sécurisation,...), seules les interventions d'urgence ont été assurées (fuites,...).

A la sortie du confinement, le Ministère a lancé, dès le 12 mai, un appel à la reprise des chantiers. Pour soulager la trésorerie des gestionnaires de service, **le versement des acomptes de subventions accordées par les Agences de l'eau a été accéléré**. Par ailleurs, des mesures spécifiques ont été prises pour stimuler des nouveaux investissements : application de taux bonifiés et allongement des délais des appels à projet des Agences de l'eau.

Des aides ont été également mises en place par les Agences, pour faire face aux surcoûts de la gestion des **boues non hygiénisées** durant le Covid-19. **L'épandage direct de ces boues a, en effet, été interdit** par précaution pour éviter tout risque de contamination (en savoir plus voir l'article sur le sujet [ici](#)). Il a fallu pour les Epl trouver d'autres exutoires (traitement sur place, transfert vers un site disposant d'un traitement hygiénisant, incinération,...).

Eau en Outre-mer : les efforts se poursuivent

Ce rendez-vous a permis également de faire un point sur la **situation de l'eau en Outre-mer** où la situation reste parfois très compliquée avec des coupures d'eau régulières et des réseaux vétustes et fuyards notamment.

Pour remédier à cette situation, l'Etat a mis en place **le plan « Eau DOM »** en Guadeloupe, Guyane, Martinique, à la Réunion, Mayotte et Saint-Martin. Ce plan, signé en 2016, vise à accompagner sur une durée de dix ans les collectivités dans l'amélioration du service rendu aux usagers en matière d'eau potable et d'assainissement.